



# Lycée français de Nairobi Denis Diderot

Argwings Kodhek Road, PO Box 47525 – 00100, Nairobi, Kenya  
Tél: +254 20 243 77 15/5, Télécopie : +254 20 243 76 49



## CONSEIL D'ÉCOLE 12/10/2020

### Ordre du jour

1. Approbation du PV du Conseil d'école du 25 juin 2020
2. Structure pédagogique prévue au 2 novembre
3. Validation du protocole sanitaire de réouverture.

### Documents Jointes :

La séance débute à 15h15 en présence :

- **des représentants de parents d'élèves** :  
, Mme Schryer, Mme Hiette

- **de l'équipe pédagogique** :

Mme Cambournac, Mme Mougnot, Mme Du Chalard, Mme Sauvage, Mme Laloge, M. Delonay, Mme Vigot, M. Lagouche, Mme Goy, Mme Bourguignon

- **des membres de la direction** :

M. Kopp, M. Scharf

### 1. Lecture et approbation de l'ordre du jour, approbation du PV

Le Président de la séance, Monsieur Kopp, annonce l'ordre du jour. Le conseil du jour est exceptionnel en vue de la mise en place du protocole de réouverture de l'établissement. Les écoles kényanes ont ouvert ce jour, les niveaux pouvant correspondre au CM1/CM2 et un plan de réouverture plus complet doit voir le jour.

L'école pourrait dans un premier temps sur ces niveaux rouvrir le 2 novembre, une réouverture totale du primaire est également envisagée. Le conseil d'établissement votera le protocole présenté ici pour avis consultatif.

Le compte rendu du conseil d'école du premier trimestre est validé à l'unanimité.

### 2. Structure pédagogique

La structure pédagogique est revue par la potentielle réouverture de l'école, le distanciel a nécessité la réalisation des apprentissages de chaque cohorte par niveau, avec le partage des services des enseignants auprès de tous les élèves d'un même niveau. Le retour en présentiel prévoit le retour d'un fonctionnement par classe. Il restera des échanges forts entre les enseignants d'un même niveau permettant ainsi de faire perdurer le fonctionnement harmonisé d'un niveau. Il s'agit là pour chaque élève de pouvoir poursuivre les apprentissages avec les enseignants qui ne sont plus leurs enseignants. Cela facilitera la mise en place des dispositifs d'accompagnement des élèves tels que le « plus de maitres que de classes », les APC et autres projets comme les modules d'Approfondissement des Compétences en Lecture-Ecriture. Dispositifs que le distanciel rend indispensables pour le retour à l'école des élèves en distanciel pour la plupart depuis mars.

La structure pédagogique accueille à ce jour, 303 élèves, la rentrée de novembre prévoit des inscriptions auxquelles pourraient s'ajouter d'autres inscriptions dont certaines ne sont pas encore confirmées. La structure pédagogique fait le choix de les intégrer malgré cette incertitude pour prévoir les capacités d'accueil de l'école et l'encadrement nécessaire.

Niveaux	Effectifs actuels	Arrivées prévues novembre	Arrivées prévues janvier*	TOTAL
PS	13	1	3	17
MS	25	1	3	29
GS	30	2	2	33
CP	42	2	3	47
CE1	51	1	2	54
CE2	50	4	2	56
CM1	50	3	1	54
CM2	38	2	1	41

Les chiffres des arrivées de janvier, ne sont pas tous confirmés. Le tableau ci-dessus présentent donc une répartition à vérifier.

<b>PS</b>	<b>MS</b>	<b>MS/GS</b>	<b>GS</b>
17	23	6+14	20
<b>CPA</b>	<b>CPB</b>	<b>CPC</b>	<b>CE1A</b>
16	16	17	23
<b>CE1B</b>	<b>CE1/CE2</b>	<b>CE2A</b>	<b>CE2B</b>
23	8+10	23	23
<b>CM1A</b>	<b>CM1B</b>	<b>CM2A</b>	<b>CM2B</b>
27	27	21	20

**Protocole  
sanitaire  
de réouverture**

Messieurs Scharf et Kopp présentent le protocole de réouverture de l'établissement ; pour lequel l'établissement est en attente d'une inspection des autorités kenyanes imminente. Il est basé sur le protocole kenyan dont certaines mesures sont appelées à évoluer ainsi que les mesures des prises dans les établissements français.

Les échanges portent sur les points suivants :

- La procédure en cas d'enfant malade ou présentant des symptômes.
- Le brassage des élèves pour la mise en place des dispositifs pédagogiques
- La gestion des flux aux entrées et sorties
- La récréation et les temps de repas.

Monsieur Scharf indique que l'intelligence collective devra avoir cours pour définir les possibilités de scolarisation d'un enfant présentant des signes de maladie. Les familles devront faire preuve de prévoyance et bon sens avant de faire venir leur enfant. L'établissement sera plus vigilant vis-à-vis de possibilités d'accueil des élèves même si les signes de symptômes du Covid sont à différencier d'autres signes plus bénins d'allergies ou rhume. Dans le cas de symptômes avérés, un certificat médical pourra être demandé aux familles le cas échéant.

La mise en place de dispositifs pédagogiques entraîne le brassage d'élèves au-delà du groupe classe (anglais, swahili, PQMC, récréations). Si ce brassage est nécessaire, il sera le plus limité possible dans des espaces clairement définis avec un plan de classe qui l'est également. Les salles recevant plusieurs groupes sont très limitées et auront un nettoyage renforcé en plus du nettoyage prévu.

Chaque élève a une place unique à son nom avec du matériel

Les moments de récréation et de prises de repas seront sectorisés par niveaux pour limiter les échanges entre élèves. Le matériel extérieur et de classe sera limité le plus possible et individualisé. Un système de prêt sera mis en place sans visite de la BCD..

Les horaires sont adaptés pour l'échelonnement des arrivées. Sur certains niveaux le début de la classe sera décalé de 45' PS, 30' MS, et 15' minutes pour CP,CE2 et CM2.

Les CE1 et CM1 conservent les horaires habituels.

Pour les récréations, une sectorisation sera prévue sur les terrains sportifs. La cour du primaire ne sera pas utilisée pour permettre la réalisation de cours. Chaque enseignant est responsable de sa classe pour la surveillance. Ainsi que des 10 minutes en amont du début de la matinée et reprise après la pause méridienne.

Le conseil d'école se pose la question de la congestion à l'entrée de l'établissement aux horaires d'entrée et de sorties des élèves. L'utilisation d'autres entrées de l'établissement fluidifierait les choses. La question sera reprise au conseil d'établissement.

Autre préconisation et demande unanime du conseil d'école, le protocole doit reprendre la collation de fruits. Les horaires décalés plus tôt le matin la rende essentielle.

Sans questions supplémentaires, la séance se termine à 17h.

